



LE GUIDE DE L'ORIENTATION EN ORTHOPHONIE



2014-2015



SOMMAIRE



<u>Le métier d'orthophoniste</u>	Page 5
Modes d'exercice et salaire	Page 7
<u>Comment fait-on pour accéder aux études?</u>	Page 9
L'écrit	Page 10
L'oral	Page 10
Préparation	Page 10
Les épreuves par université	Page 11
<u>Etudiants en première année (2013-2014), mais qui sont-ils?</u>	Page 15
<u>Et après, qu'en est-il de la formation?</u>	Page 21
Les unités d'enseignements	Page 22
<u>Envie de poursuivre ses études par la suite?</u>	Page 24
<u>Insertion professionnelle et démographie</u>	Page 26



EDITO

Chers lecteurs,

La Fédération Nationale des Etudiants en Orthophonie est très heureuse de vous présenter le Guide de l'Orientation en Orthophonie destiné aux lycéens, étudiants, parents, professionnels de l'orientation qui s'intéressent de près ou de loin à la formation en orthophonie.

Vous y trouverez quelques éléments pour comprendre ce qu'est le métier d'orthophoniste, quel est son rôle et comment devenir orthophoniste. Nous avons souhaité répondre à l'ensemble des questions qu'un jeune peut se poser pour son orientation professionnelle et son choix de filière dans l'enseignement supérieur. Vous y trouverez également le contenu de la formation, le descriptif des épreuves de l'examen d'aptitudes par ville, ainsi que le profil des étudiants de première année en 2013-2014. Et puisqu'un choix éclairé ne peut se faire qu'en toute connaissance de cause, vous pourrez également lire quelques éléments sur la poursuite d'études après l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, sur l'insertion professionnelle et sur la démographie en orthophonie.

A tous, nous vous souhaitons une très bonne lecture, et nous espérons vous voir encore nombreux à vous présenter aux portes des études d'orthophonie.

PLEAU Sarah
1ère Vice-Présidente en charge de l'Enseignement Supérieur à la FNEO
Etudiante en 4ème année d'orthophonie à l'Université de Lorraine

Directrices de publication : Laura Lanxade et
Marion Jacquet
vp.communication.fneo@gmail.com

Rédaction de ce numéro :
Sarah Pléau, 1ère VP en charge de
l'Enseignement Supérieur à la FNEO.
Mail : 1vp.fneo@gmail.com

Site : www.fneo.fr

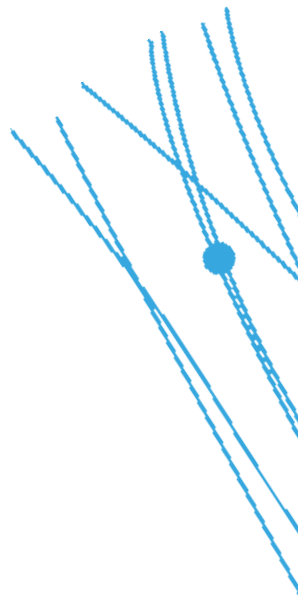
Adresse : 5, rue Frédérick Lemaître -
75020 PARIS

Tel ou Fax : 01 40 33 70 71

Dépot légal : à parution

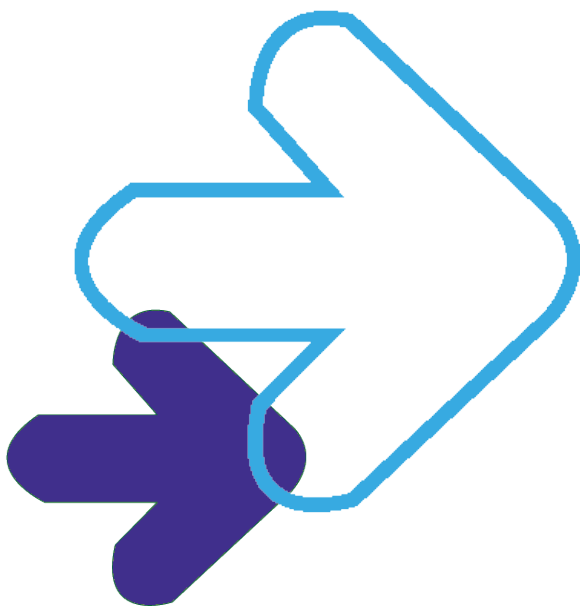
Toute reproduction est interdite sans autori-
sation écrite de leur part.

Edité par la FNEO (association de loi 1901)





LE METIER D'ORTHOPHONISTE



L'orthophonie est une profession de santé qui a pour objet le dépistage, le bilan et la rééducation des troubles de la voix, de la sphère bucco-faciale, de la déglutition, de l'articulation, de la parole, du langage et de la communication orale et écrite. L'orthophoniste prend en charge des patients de tout âge, du nourrisson à la personne âgée. Les domaines sont très larges et vont de la neurologie à la surdité en passant par de nombreux handicaps, physiques ou mentaux. L'orthophoniste intervient également dans les cas de troubles du langage écrit et du langage oral. Il doit être doté d'une certaine créativité, d'une bonne communication au quotidien, et d'une grande capacité d'écoute.

Le Décret du 31 août 2013, régissant la formation, précise dix grands domaines d'activités pour les orthophonistes :

1. Réalisation du bilan et de l'évaluation nécessaires à l'établissement du diagnostic orthophonique et du projet thérapeutique.
2. Prise en charge individuelle ou en groupe du patient en orthophonie.
3. Prévention et dépistage des troubles du langage, de la communication et des fonctions oro-myo-faciales.
4. Education thérapeutique des patients et de leur entourage.
5. Expertise et conseil dans le domaine de l'orthophonie.
6. Organisation et coordination des soins.
7. Gestion des ressources.
8. Veille professionnelle et actions d'amélioration des pratiques professionnelles.
9. Recherche et études en orthophonie.
10. Formation et information des professionnels et des futurs professionnels.

Au 1er janvier 2014, on dénombrait 22 744 orthophonistes en France, contre 21 902 en 2013. La densité d'orthophonistes pour 100 000 habitants (nombre de professionnels en activité pour 100 000 habitants) ¹ est de 35.

¹ Sources : Drees ; Insee, estimations de population au 1er janvier 2014.

Modes d'exercice et salaire :

Le métier d'orthophoniste offre une grande diversité de lieux de travail : fonction publique, secteur privé ou libéral. Il est également possible d'avoir une activité mixte (libéral et salariat).

- L'orthophoniste dans la fonction publique hospitalière :

Le salaire dépend de plusieurs facteurs : le grade (orthophoniste ou cadre de santé), la classe (normale ou supérieure) et les échelons (gravis avec l'ancienneté). En moyenne, l'orthophoniste gagne entre 1400 et 2500 € selon l'évolution de carrière².

- L'orthophoniste en libéral :

Près de 80% des professionnels choisissent d'exercer dans le milieu libéral. La rémunération est donc variable en fonction de son activité. Le revenu moyen d'un orthophoniste à temps complet est d'environ 2300 € par mois³.

Leurs conditions d'exercice sont définies par une convention nationale, qui est conclue entre la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et la Fédération Nationale des Orthophonistes. L'orthophoniste dispose donc d'une grille de cotation pour chaque acte médical d'orthophonie (AMO). Chaque rééducation est corrélée à un tarif spécifique allant de AMO 5 à AMO 30.

- L'orthophoniste salarié dans le secteur privé :

L'orthophoniste peut travailler dans une association, un EHPAD (établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes) privé, une clinique, une structure d'accueil pour enfants, personnes handicapées ou âgées. Il a un statut de salarié. Le salaire se calcule en fonction de la grille indiciaire de la convention collective, auquel son secteur d'activité se rattache.

2 www.infosdroits.fr, article du 4 janvier 2013

3 UNASA, 2009



COMMENT
FAIT-ON POUR
ACCEDER AUX
ETUDES?



Pour accéder aux études d'orthophonie, les candidats doivent passer par un examen d'aptitudes (plus communément appelé concours) constitué d'épreuves écrites et orales. Il a lieu généralement entre les mois de décembre et mai en fonction des universités. Les inscriptions se terminent parfois bien avant la date des écrits. Il faut donc vérifier les échéances pour chaque ville.

L'écrit :

L'écrit demande un bon niveau de français : vocabulaire, orthographe, conjugaison, grammaire, syntaxe et niveau de langue sont évalués, mais l'on peut également retrouver des épreuves de culture générale, de tests psychotechniques, et, plus rarement, des épreuves de sciences de la vie et de physique-chimie.

Le plus souvent, l'écrit dure une demi-journée.

L'oral :

Seuls les candidats dits « admissibles » passent les épreuves orales, c'est-à-dire les candidats qui ont été sélectionnés à l'issue des épreuves écrites. Il correspond à un entretien avec un jury qui peut être composé d'orthophonistes, de psychologues et de psychiatres, d'enseignants de la formation. Il peut également y avoir un oral de groupe ou des épreuves écrites.

Les aptitudes sensorielles, motrices et relationnelles sont évaluées.

Préparation :

Pour se préparer à l'examen d'aptitudes, certains s'inscrivent dans des classes préparatoires, d'autres passent par un enseignement à distance, ou choisissent de réviser seuls. Ces trois types de préparation sont représentés chaque année parmi les nouveaux admis en orthophonie. Nous rappelons que si beaucoup des classes préparatoires existantes sont privées, et peuvent atteindre des montants très élevés, il existe dans plusieurs villes des préparations publiques dispensées par les universités. Il est donc important de bien se renseigner avant de faire son choix.

Les épreuves par université :

(d'après les épreuves de 2014)

Université	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales
Amiens <i>30 places pour environ 1500 candidats</i>	Sur 1 journée : QCM : Mathématiques, Français, Culture Gé- nérale. Résumé de texte	Sur 2 jours : Dictée Epreuve de créativité Différents exercices : lecture, mime, rapidité, entre autres.
Besançon <i>25 places pour environ 1400 candidats</i>	1er écrit en décembre : 100 QCM portant sur les mathématiques, le français, la culture générale 2ème écrit en avril : Texte à corriger Résumé	Entretien de motivation
Bordeaux <i>30 places pour environ 1600 candidats</i>	QCM : Vocabulaire, Grammaire, Orthog- raphie Texte à corriger Résumé de texte + Discussion	Description écrite d'image Oral de Groupe Entretien psy- chologique Entretien de motivation comprenant des exer- cices (lecture, mimi, rapidité...)
Caen <i>30 places pour environ 1500 candidats</i>	QCM : Français, Cul- ture Générale	Résumé de texte & Discussion Dictée Entretien de motivation

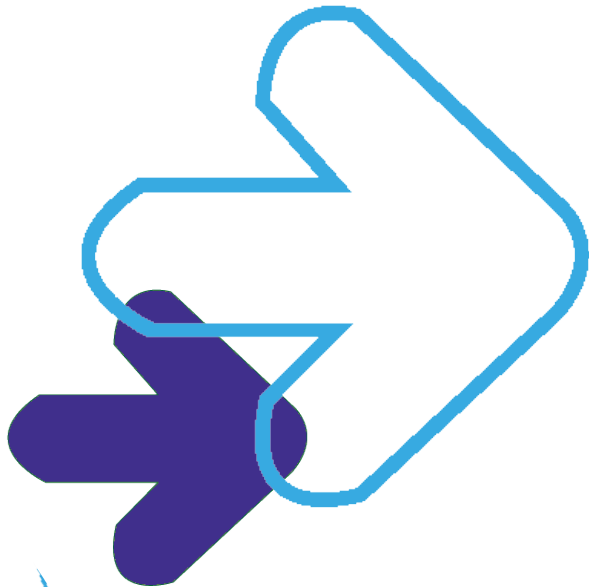
Université	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales
Lille <i>120 places pour environ 1800 candidats</i>	QCM : Vocabulaire, Grammaire, Orthographe Texte à corriger Compréhension de texte scientifique Compréhension de texte littéraire Résumé de texte	Entretien psychologique
Limoges <i>20 places pour environ 650 candidats</i>	Dictée QCM : Vocabulaire, Mathématiques Réécrire un texte entendu	Entretien de motivation comprenant des exercices (lecture, mémoire...)
Lyon <i>95 places pour environ 2300 candidats</i>	QCM : Culture générale, Tests psychotechniques Résumé de texte scientifique Epreuve de créativité	Entretien de motivation comprenant des exercices (lecture, description d'image...)
Marseille <i>38 places pour environ 800 candidats</i>	QCM : Français, Mathématiques, Biologie	Argumentation (répondre à 2 questions) Tests psychotechniques
Montpellier <i>35 places pour environ 1600 candidats</i>	QCM : Culture Générale, Orthographe	Dictée Expression écrite Entretien de motivation comprenant des exercices

Université	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales
Nancy <i>40 places pour environ 1200 candidats</i>	Sur une journée : Matin : Exercices de français (conjugaison, orthographe, grammaire, syntaxe) et de raisonnement logique ou verbal Après-midi : expression écrite : compréhension de texte + résumé de texte ou commentaire de texte ou épreuve de créativité ou discussion	Entretien de motivation Entretien : voix et articulation
Nantes <i>43 places pour environ 1600 candidats</i>	QCM : Logique - Culture Générale, Français Epreuve de Français	Composition Entretien de motivation
Nice <i>32 places pour environ 900 candidats</i>	Dictée - Vocabulaire Logique - Culture Générale Dissertation Synthèse de documents	Entretien de motivation
Paris <i>120 places pour environ 2400 candidats</i>	QCM : Français, Logique, Compréhension de texte	Exercices (vocabulaire, résumé de texte, mémoire...)
Poitiers <i>25 places pour environ 1200 candidats</i>	QCM : Français, Culture Générale + Sciences	Dictée Entretien de motivation

Université	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales
Rouen <i>28 places pour environ 1100 candidats</i>	QCM : Français (orthographe lexicale, maîtrise de la langue), tests psychotechniques Résumé de texte Analyse d'un document avec interprétation des données, et réponses courtes.	Oral de groupe Entretien de motivation individuel : questions de motivation et de personnalité
Strasbourg <i>35 places pour environ 1200 candidats</i>	QCM : Culture Générale Epreuve de français Commentaire de texte ou Dissertation	Entretien de motivation Oral de groupe Entretien avec un psychiatre (pas de note)
Toulouse <i>36 places pour environ 1400 candidats</i>	QCM : Français (vocabulaire, orthographe), Culture Générale, Logique/Mathématiques	Résumé de texte Dictée Entretien psychologique Entretien de motivation (entretien de parcours + une épreuve technique de lecture de texte + questions)
Tours <i>39 places pour environ 1600 candidats</i>	Sur 1 journée : Dictée Résumé d'un texte lu Discussion QCM : Français Explication de texte scientifique	Tests psychotechniques 2 entretiens de motivation (question à l'oral type culture générale, faire des phrases avec tels mots, etc.)

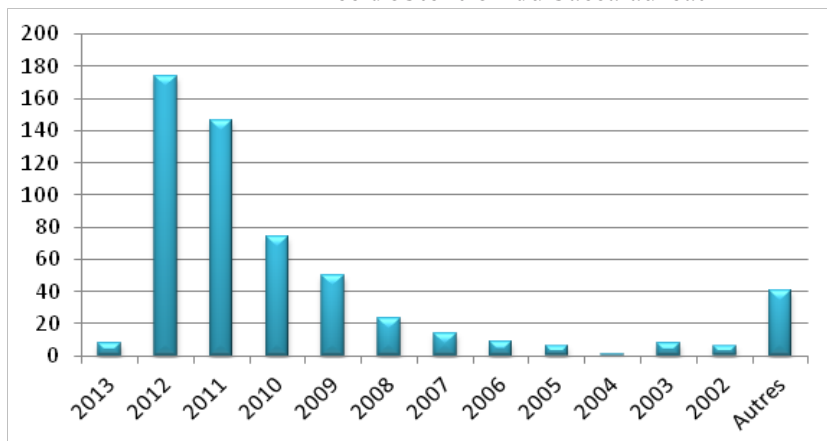


ETUDIANTS EN
PREMIERE ANNEE
(2013-2014), MAIS
QUI SONT-ILS?



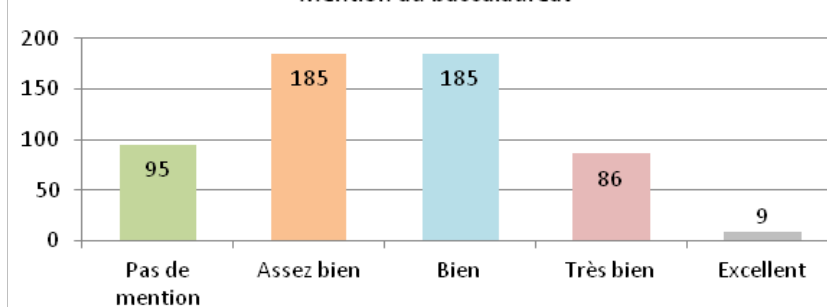
Enquête menée auprès des étudiants de première année sur l'année universitaire 2013-2014 : 560 étudiants sur 829 ont répondu au questionnaire, soit 67,6%. Ces données sont transmises à titre informatif et ne sauraient représenter de manière exhaustive la diversité des parcours des étudiants en orthophonie.

Année d'obtention du baccalauréat



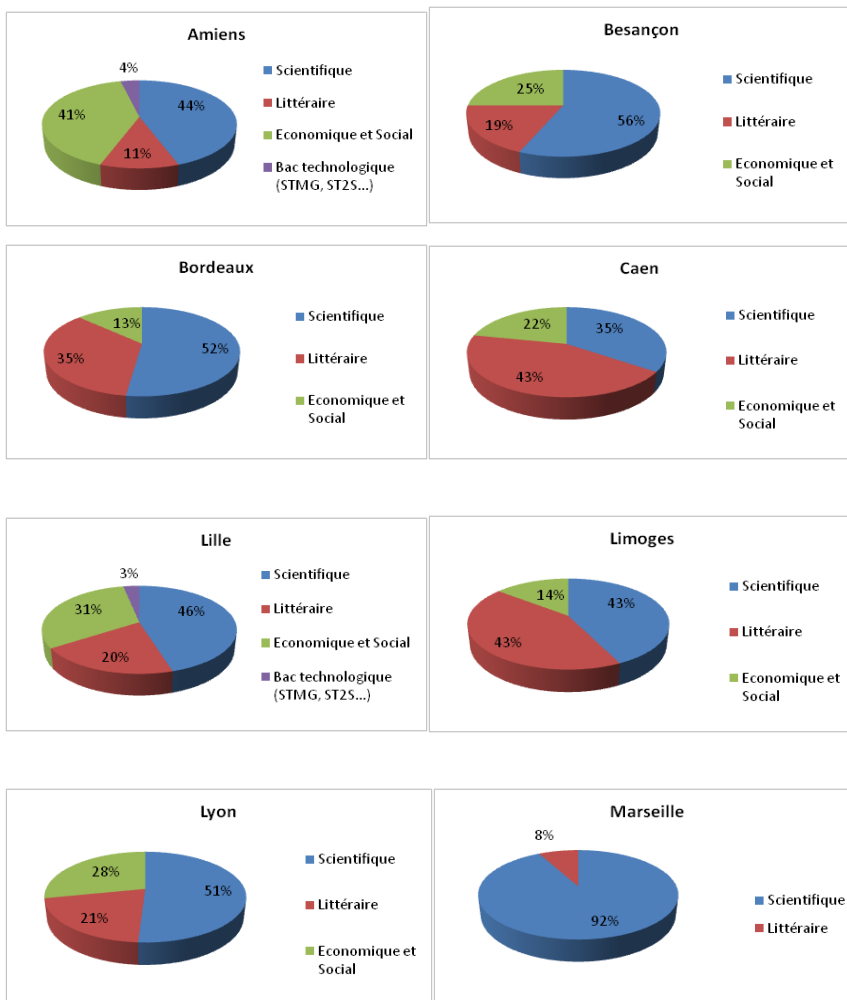
On remarque, grâce à ces informations, que les étudiants de première année ont majoritairement réussi l'examen d'aptitudes 1 an voire 2 ans après l'obtention de leur bac. Ceci peut s'expliquer par l'année de préparation que 89,28% de ces étudiants ont fait avant d'être admis en orthophonie.

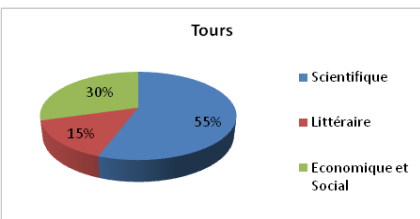
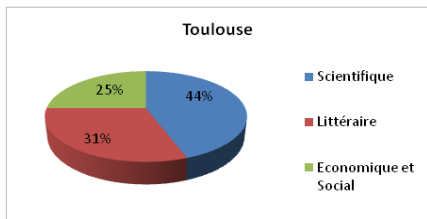
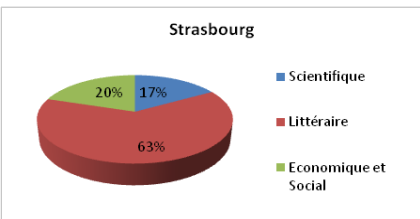
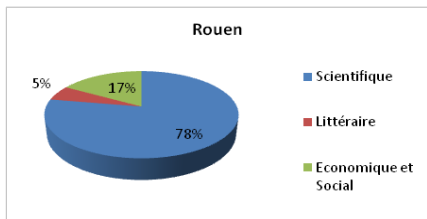
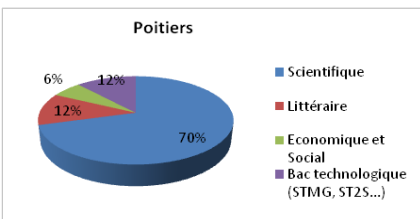
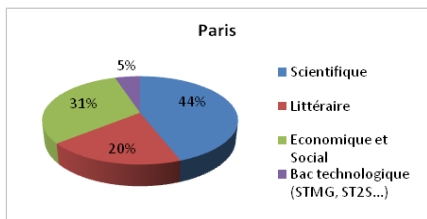
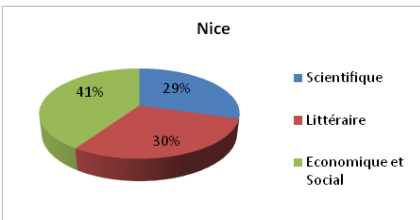
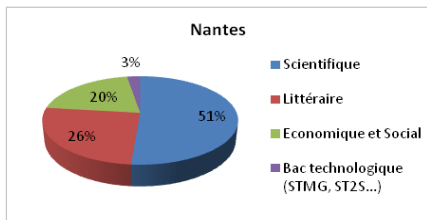
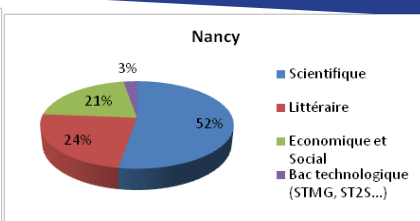
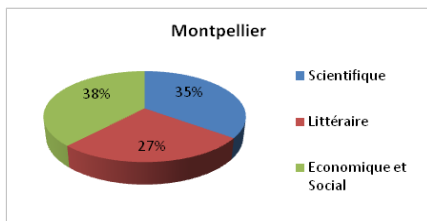
Mention au baccalauréat



Il est important de rappeler que l'examen d'aptitudes est accessible à tout candidat motivé peu importe la mention qu'il peut avoir eue au baccalauréat.

Il existe également des disparités au niveau du type de baccalauréat par ville. Ceci s'explique par le type d'épreuves qui y sont proposées. En voici l'illustration :





Près de 87% des candidats tentent leur chance dans plus de 4 villes, et 32% dans au moins 10 villes la même année.

Si 89,28% d'étudiants ont fait une préparation avant de réussir l'examen d'aptitudes, celle-ci peut être de différents types :

- à distance avec des organismes tels que le CNED, pour 5,4% d'entre eux
- dans un établissement privé, pour 89% d'entre eux
- dans un établissement public, pour 4,8% d'entre eux
- seul, pour moins d'1% d'entre eux

52% des interrogés ont entrepris des études dans un autre cursus avant d'intégrer la formation d'orthophonie, et 47,6% d'entre eux ont obtenu un autre diplôme dans l'enseignement supérieur.

Quelques exemples :

- Licence : science du langage, psychologie, lettres modernes, sciences de gestion, langues étrangères appliquées, sciences humaines, langues et cultures étrangères...

- Médecine
- Ecole d'ingénieur
- BTS, DUT...

On dénombre également pas moins de 11% de reconversions professionnelles chez les étudiants de première année (2013-2014).





ET APRES,
QU'EN EST-IL DE LA
FORMATION?



La formation en orthophonie est une formation universitaire qui, depuis la rentrée 2013, s'effectue en 5 ans avec une reconnaissance au grade de master. A l'issue de ces 5 années d'études et après soutenance d'un mémoire, l'étudiant devient titulaire du Certificat de Capacité d'Orthophoniste. Cette reconnaissance au grade master, très récemment acquise, permettra aux étudiants en orthophonie de valider des ECTS (crédits européens), qu'ils pourront faire valoir à l'étranger (par exemple lors de semestres à l'étranger avec un programme type ERASMUS ou pour exercer dans un autre pays) ou bien lors d'une réorientation. L'étudiant en orthophonie peut passer jusqu'à 3 semestres à l'étranger.

La formation en orthophonie se compose de 3158 heures de cours et de 2040 heures de stages réparties sur 5 années. Parmi ces 2040 heures, des stages découvertes en milieu scolaire, petite enfance ou auprès de personnes âgées, des stages cliniques en libéral, hôpital, institution et un stage d'initiation à la recherche. Les stages commencent dès le 2ème semestre et chaque étudiant dispose d'au moins un stage long (sur 2 semestres) au cours de sa formation.

Les unités d'enseignements :

- ***UE 1. Sciences humaines et sociales***

Etude des sciences du langage (linguistique, phonétique...), de la psychologie, des sciences de l'éducation et des sciences de la société.

- ***UE 2. Sciences biomédicales***

Etude de la biologie, des neurosciences, de l'oto-rhino-laryngologie, de la pédiatrie et des troubles du développement, de la gériatrie, de la psychiatrie et de quelques notions de pharmacologie.

- ***UE 3. Sciences physiques et techniques***

Physique générale et acoustique, imagerie, explorations et investigations médicales.

- ***UE 4. Orthophonie : la profession***

Cette UE permet d'aborder l'histoire de l'orthophonie et sa place dans le système de soin en France.

- **UE 5. Pratiques professionnelles**

Cette UE regroupe tous les enseignements qui concernent les pathologies, leur bilan et leur rééducation, ainsi que la prévention

- **UE 6. Formation à la pratique clinique**

Cette UE regroupe tous les stages de la formation

- **UE 7. Recherche en orthophonie**

Cette UE contient les enseignements pour le mémoire, sa préparation et son élaboration

- **UE 8. Compétences transversales**

Cette UE regroupe à la fois les langues, le C2i (certification informatique et internet), des formations aux premiers secours et la communication avec le patient et l'entourage

- **UE 9. Santé publique**

- **UE 10. Évaluation des pratiques professionnelles**

- **UE 11. Séminaires professionnels**

Ils ont lieu en dernière année et peuvent toucher à des sujets très divers en lien avec l'orthophonie

- **UE 12. UE optionnelles obligatoires**

Les Unités d'Enseignement (UE) dites optionnelles obligatoires sont des UE librement choisies qui permettent à l'étudiant de suivre un parcours axé sur la recherche ou de découvrir d'autres enseignements en lien avec l'orthophonie. Selon l'université, on pourra retrouver de la musique, de la langue des signes, des neurosciences, entre bien d'autres choix. Cela permet à l'étudiant de personnaliser son parcours.



ENVIE DE
POURSUIVRE SES
ETUDES PAR LA
SUITE...



A la fin du cursus, la réalisation d'un mémoire s'étend sur les trois derniers semestres. L'étudiant a la possibilité, dans le cadre du parcours personnalisé recherche, de réaliser un mémoire de recherche qui lui permettra de poursuivre ses études afin d'accéder, s'il le désire, à un doctorat.

Il existe certains masters qui sont accessibles à des étudiants en orthophonie, parmi eux, des masters de neurosciences, de neuropsychologie, de psychologie cognitive.

Il est à l'heure actuelle impossible de faire un doctorat en orthophonie, mais un étudiant peut, avec son Certificat de Capacité d'Orthophoniste, poursuivre sur un master et un doctorat d'un domaine complémentaire. Ainsi, certains orthophonistes sont également docteurs en neuropsychologie, linguistique, neurosciences ou autres.



INSERTION
PROFESSIONNELLE
ET
DEMOGRAPHIE



A l'inverse de certaines professions, le métier d'orthophoniste a un taux de chômage extrêmement faible, puisqu'il est de l'ordre d'1%.

Si le taux d'insertion professionnelle est de quasiment 100%, la répartition des orthophonistes sur le territoire français est inégale. Cette profession en plein essor fait face à une demande croissante. En effet, les listes d'attente pour obtenir un rendez-vous chez l'orthophoniste peuvent être très longues (de 6 mois à 2 ans dans certains cas). Par ailleurs, il existe des zones en France où il manque cruellement d'orthophonistes. C'est pourquoi, il y a maintenant deux ans, un dispositif a été mis en place dans le but d'encourager les orthophonistes à aller travailler dans ces déserts médicaux (on parle de zones sous-dotées) en l'échange d'une participation financière annuelle aux frais de gestion du cabinet, et aux impôts. L'objectif est que l'offre de soin soit la même pour tous ! Les patients ont alors accès aux soins et les orthophonistes ont l'assurance d'avoir un travail important et régulier.

Pour en savoir plus sur la démographie en orthophonie :

www.fneo.fr ou Avid'Ortho (facebook : <https://www.facebook.com/Avidortho>).



Contacts:

Camille Robinault - Présidente - presidente.fneo@gmail.com

Sarah Pléau - 1ère VP Enseignement Supérieur - 1vp.fneo@gmail.com

Laura Lanxade/Marion Jacquet - VP Communication - vp.communication.fneo@gmail.com